

4 PRINCIPES DE GESTION DIFFÉRENCIÉE ET ÉCOLOGIQUE

À La Chapelle-sur-Erdre pour répondre aux enjeux, la gestion différenciée et écologique des espaces verts repose sur trois grands principes :

- 1 - Jardiner avec sagesse pour protéger et conserver la biodiversité.
Agir avec la nature et non contre elle, par des pratiques d'entretien respectueuses du patrimoine végétal local.
- 2 - Jardiner avec sobriété pour préserver et partager les ressources limitées.
Utiliser avec modération les ressources naturelles, par des pratiques d'entretien protectrice de notre bien naturel commun.
- 3 - Jardiner avec plaisir pour garder l'esprit de liberté et de créativité.
Etre un jardinier éco-responsable, par des pratiques d'entretien conciliant nécessité et satisfaction.

5 PLAN D' ACTIONS POUR UNE GESTION ECOLOGIQUE

Les principes de la gestion différenciée dite « écologique » sont déclinés en actions :

1. Jardiner avec sagesse pour protéger et conserver la biodiversité.

- . Appliquer les méthodes alternatives aux pesticides
- . Utiliser des amendements ou fertilisants d'origine naturelle
- . Pratiquer des tontes et des fauches différenciées
- . Adapter les plantation d'arbustes aux conditions du milieu
- . Favoriser l'implantation des arbustes à intérêt écologique
- . Pratiquer la taille raisonnée
- . Valoriser les feuilles mortes sur site
- . Limiter les zones imperméables
- . Réaliser des inventaires initiaux de biodiversité
- . Actualiser régulièrement les inventaires faunistiques et floristiques



2. Jardiner avec sobriété pour préserver et partager les ressources limitées.

- . Réduire la production de déchets verts
- . Valoriser des déchets verts
- . Limiter le passage excessif des matériels d'entretien à moteur thermique
- . Utiliser des huiles biodégradables
- . Privilégier les énergies non fossiles et/ou renouvelables
- . Privilégier dans la mesure du possible, les achats locaux
- . Limiter l'arrosage
- . Privilégier la consommation d'eau de pluie



3. Jardiner avec plaisir pour garder l'esprit de liberté et de créativité.

- . Accompagner les citoyens acteurs de leur environnement
- . Proposer des actions de sensibilisation à l'environnement
- . Mettre à disposition des espaces collectifs pour jardiner écologiquement
- . Faire participer les habitants aux projets d'aménagement d'espaces collectifs

